

Les Nouvelles du Plan de mobilité scolaire

du Collège de Vinet
Septembre 2017



Chers Parents,

Au printemps 2016, vous avez rempli un questionnaire portant sur le chemin de l'école de votre enfant. Vos nombreuses réponses ont été le point de départ du Plan de mobilité scolaire du collège de Vinet qui a été réalisé dans le courant de l'année scolaire 2016-2017. Nous sommes heureux de vous en présenter les résultats ainsi que quelques-unes des recommandations émises par l'ATE Association transports et environnement pour améliorer la sécurité et le plaisir des enfants sur le chemin de l'école.

La ville est conçue par et pour les adultes. L'enfant est le grand absent de l'aménagement urbain. Pourtant, en Suisse, ce sont plus de 700'000 écoliers qui prennent chaque jour le chemin de l'école. Une force joyeuse et dynamique qui mérite que l'on se préoccupe de sa sécurité!

Comment un enfant mesurant moins de 1m20 peut-il se déplacer en sécurité dans un environnement où la signalisation est à hauteur d'adulte, où sa visibilité est masquée par de multiples obstacles et où la voiture a pris le pas sur les autres mobilités? Bouger, marcher, pédaler, quoi de plus naturel lorsque l'on est un enfant? Mais se déplacer au milieu des voitures, des bus imposants, des camions, des motos et des vélos pressés, c'est une autre histoire...

Un Plan de mobilité scolaire vise justement à intégrer les besoins spécifiques des enfants dans l'aménagement urbain d'un quartier, en particulier sur le trajet de l'école. Les remarques et les observations des parents et des élèves constituent le point de départ de cette démarche. Nous vous remercions vivement d'avoir participé à cette enquête et de contribuer ainsi à rendre le chemin de l'école plus sûr et plus agréable.

Françoise Lanci-Montant
ATE Association transports et environnement

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous tous, politiques, citoyen-ne-s, parents, nous préoccuons de la sécurité de nos enfants, particulièrement lors de leurs déplacements sur le chemin de l'école. La Municipalité de Montreux appuyée par le Conseil d'établissements de la Commune a recherché, dès la précédente législature 2011-2016 et poursuit dans celle de 2016-2021, des solutions pour améliorer les abords des collèges. En effet, se mettre à hauteur d'enfant et voir la ville avec leurs yeux permet de mieux prendre conscience des dangers courus et surtout, de prendre des mesures pour aménager les lieux de fréquentation scolaire en conséquence.

Pour ce faire, Montreux a choisi de travailler avec l'ATE dont les plus de 20 ans d'expérience en la matière permettent de proposer des solutions adaptées aux déplacements des élèves. Ainsi, à Vinet (Clarens) et à Collonge (Territet), lieux dont l'approche générale et piétonne peut être améliorée, la démarche est enclenchée pour réaliser des propositions concrètes. Chacune et chacun d'entre nous s'implique aussi pour inciter les enfants à bouger, pour améliorer la qualité de l'air... bref, pour mieux vivre ensemble.

Nous sommes tour à tour, piétons, cyclistes, automobilistes... j'en appelle à la solidarité entre tous les usagers pour permettre une meilleure sécurisation du chemin de l'école. Grâce aux efforts entrepris par les uns et les autres, c'est aussi le plaisir que les enfants auront à se rendre en classe qui se joue et, finalement, le renforcement global de la convivialité entre toutes et tous.

Jacqueline Pellet
Conseillère municipale

Quelle mobilité autour du collège de Vinet ?

Dans le cadre du Plan de mobilité scolaire du collège de Vinet tous les enfants, parents et enseignants du collège ont rempli un questionnaire.

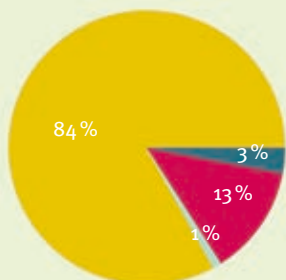
Ils ont été dépouillés selon deux catégories d'âge, les 4-8 ans et les 9-12 ans, ce qui permet de faire ressortir les particularités de chaque classe d'âge. 361 questionnaires parents (75%), 426 questionnaires enfants (89%) et 35 questionnaires enseignants (88%) ont été retournés.

Ce journal vous présente des extraits du rapport détaillé remis à la Commune de Montreux.

DU CÔTÉ DES PARENTS

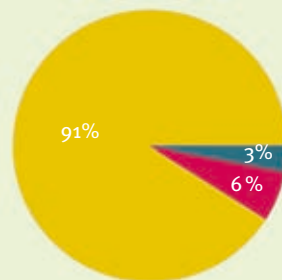
A pied à l'école

Comment votre enfant se rend-il à l'école le plus souvent ?



Enfants de 4 à 8 ans

- A pied
- En trottinette / patins
- En voiture
- En bus / tram



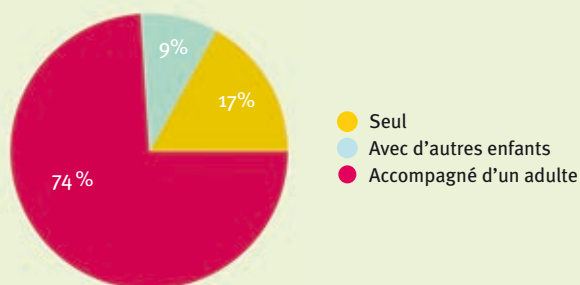
Enfants de 9 à 12 ans



Des petits plus accompagnés que les grands

Les enfants entre 4 et 8 ans sont majoritairement accompagnés par un adulte pour aller à l'école, parce que le chemin n'est pas adapté à leur âge. Un taux d'accompagnement tout à fait normal, compte tenu de leur âge.

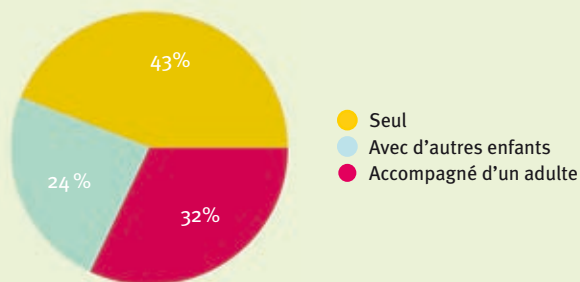
Avec qui votre enfant va à l'école le plus souvent ?



Enfants de 4 à 8 ans

Il est tout à fait normal que cet accompagnement diminue plus l'enfant grandit, ce qui est le cas ici avec les 9-12 ans. Lorsque l'enfant est encore accompagné par un adulte, les raisons invoquées sont l'habitude et le plaisir d'accompagner son enfant, le risque de mauvaises rencontres ou parce que le chemin de l'école est dangereux.

Avec qui votre enfant va à l'école le plus souvent ?



Enfants de 9 à 12 ans

DU CÔTÉ DES ENFANTS

Des enfants qui veulent bouger

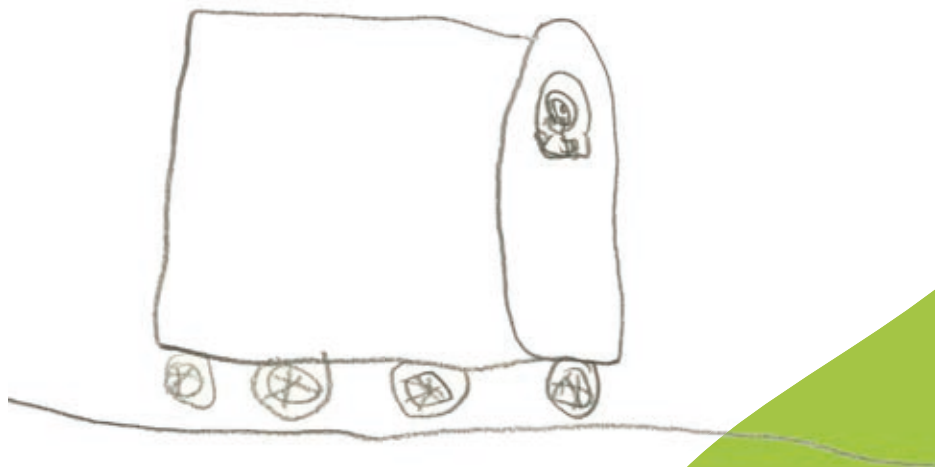
S'ils avaient le choix, petits et grands opteraient en grande majorité pour la mobilité douce et active. Les enfants sont nombreux à souhaiter venir à l'école à pied, mais ils sont également entre 12% et 15% à désirer venir en trottinette ou à vélo. Deux moyens de transport qui restent peu utilisés par les enfants.

Si tu as le choix, comment préfères-tu aller à l'école ?



Un souhait d'être accompagné qui diffère selon l'âge

Logiquement, les plus jeunes enfants désirent majoritairement être accompagnés par un adulte pour se rendre à l'école et les plus grands préfèrent venir soit avec des amis, soit seuls.



LES ITINÉRAIRES DES ÉLÈVES

La carte ci-dessous illustre les cheminements empruntés par les élèves pour se rendre à l'école, quel que soit le moyen de transport utilisé. Elle est réalisée à l'aide des indications qui nous ont été données par 274 parents sur la carte au verso du questionnaire. Plus il y a d'élèves qui empruntent un itinéraire, plus la couleur du trait est foncée et tend vers le rouge.

Il est intéressant de noter que les axes les plus empruntés par les enfants en mobilité douce sont les mêmes que ceux utilisés par les enfants venant en voiture, ce qui a donc un fort impact sur l'augmentation de l'insécurité pour les écoliers à pied, en vélo ou en trottinette.



PARENTS-TAXIS, ATTENTION DANGER!

L'analyse des résultats de l'enquête et les observations faites sur le terrain ont montré une réelle situation de danger aux entrées Nord et Sud du collège, liée à la présence de nombreux parents-taxis. En effet, les manœuvres ou le stationnement sur les trottoirs, qui masquent la visibilité des enfants sur les passages piétons, sont autant de situations à risque pour les écoliers à pied. Cela engendre aussi une augmentation du trafic automobile aux abords de l'école aux moments d'arrivée et de départ des écoliers.

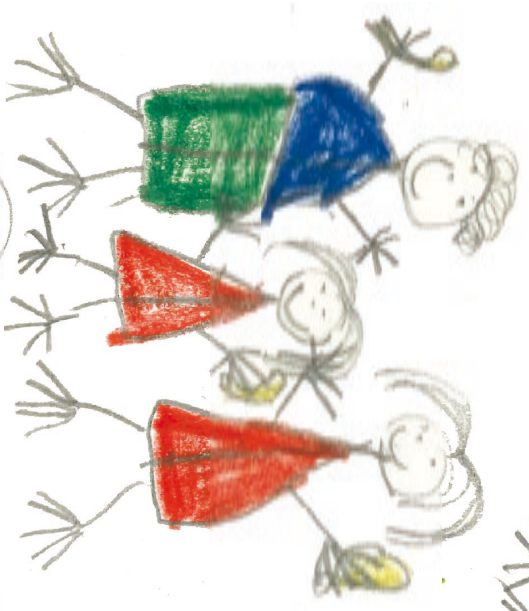
Ne stationnez jamais sur les trottoirs pour déposer ou attendre votre enfant. Vous êtes en infraction et les manoeuvres engendrées sont autant de dangers pour votre enfant comme pour ses camarades.

QUELQUES CONSEILS POUR UN CHEMIN DE L'ÉCOLE APAISÉ

Les enfants devraient pouvoir se rendre à l'école avec des modes de transports actifs pour acquérir les comportements adéquats pour se déplacer ensuite de manière autonome et en toute sécurité. Toutefois, si le chemin de l'école comporte trop de difficultés ou de dangers, il est parfois judicieux que les parents accompagnent leurs enfants à pied pour le début de leur scolarité pour prendre les bonnes habitudes et effectuer le chemin en toute confiance et sécurité. Quelques conseils pour un chemin de l'école en toute sécurité :

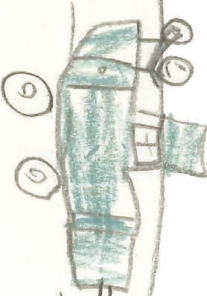
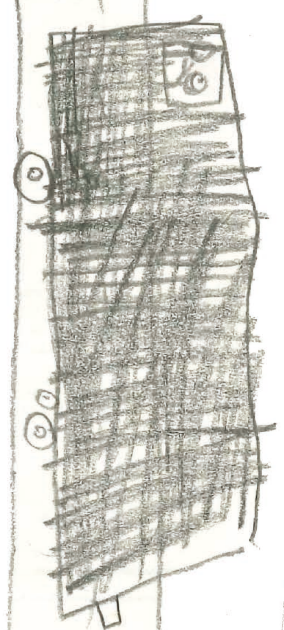
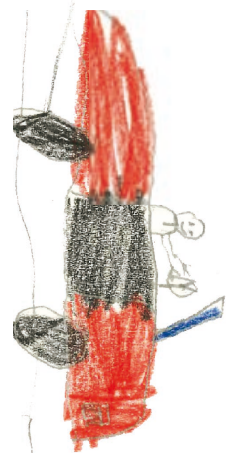
- › Choisissez bien l'itinéraire : le chemin le plus sûr n'est pas toujours le plus court ;
- › Avant le premier jour d'école, parcourez plusieurs fois le chemin avec votre enfant. Et refaites-le ensemble de temps en temps en cours d'année en passant en revue les dangers potentiels ;
- › Discutez avec votre enfant des dangers potentiels, pour qu'il ne soit pas pris au dépourvu ;
- › Si le chemin est trop dangereux, accompagnez votre enfant à pied pour lui permettre d'apprendre petit à petit à être autonome ;
- › Habillez votre enfant de façon à ce qu'il soit bien visible : vêtements clairs et équipements ou accessoires réfléchissants ;
- › Prenez le temps et partez assez tôt pour éviter le stress qui est souvent cause d'accident ;
- › Favorisez les déplacements en groupe, avec des camarades ;
- › Et si possible, laissez votre voiture au garage.





Attention

Attention







L'école et le centre de Clarens sont situés en zone 30 km/h. Ce type de zone, bien particulière, comporte de nombreuses règles, souvent ignorées. C'est ce qui est ressorti du bilan de mobilité. En effet, nombreuses sont les remarques de parents qui estiment que la zone 30 km/h n'est pas respectée par les automobilistes et peu comprise par les autres usagers. Ainsi, il est important de rappeler ici les règles principales et le comportement à adopter dans ce type de zone.



MIEUX COMPRENDRE LES ZONES 30

Pour les piétons

- › Je ne suis pas prioritaire dans la zone 30
- › Il n'y a pas obligatoirement de passages piétons pour indiquer la traversée
- › Je peux traverser partout mais je dois observer attentivement la circulation et m'assurer d'être bien visible pour les véhicules avant de m'engager
- › Des passages piétons ont été maintenus sur les chemins des écoliers. Ils doivent être utilisés en priorité.

Pour les voitures et les deux-roues

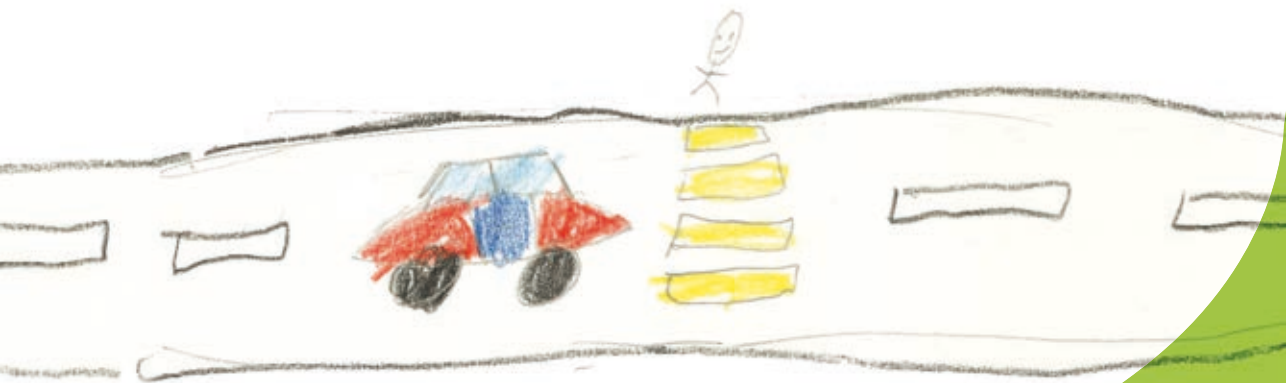
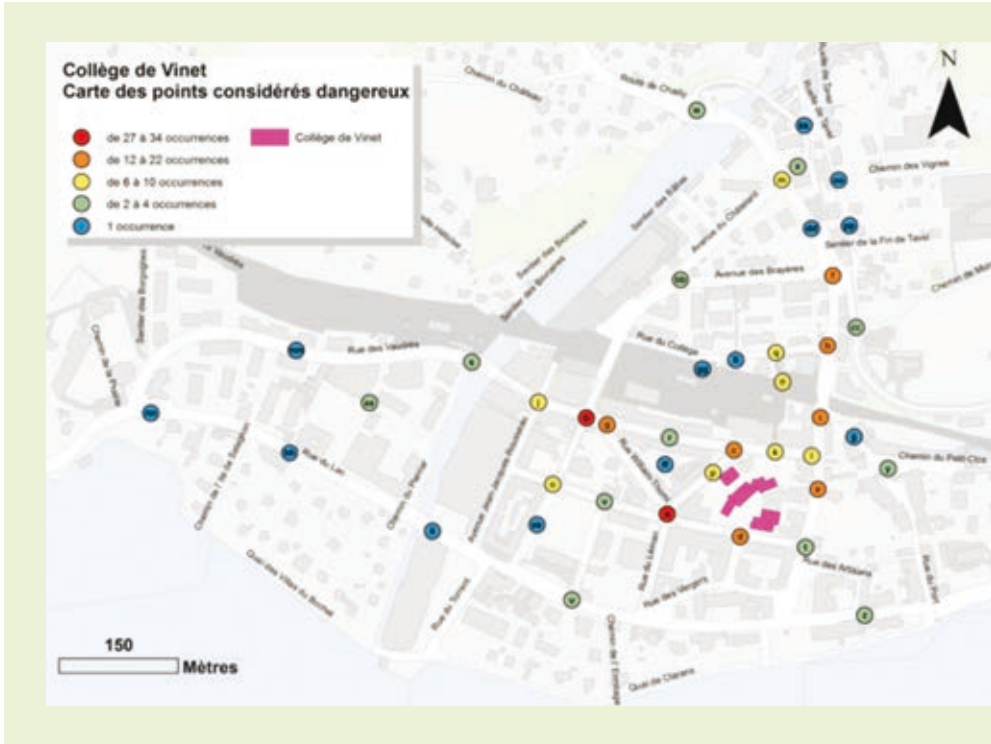
- › Les véhicules ont la priorité sur les piétons
- › Les conducteurs doivent circuler à une vitesse limitée
- › La priorité de droite s'applique
- › Les automobilistes doivent rester attentifs aux piétons et leur permettre le passage s'ils en manifestent l'intention.

limiter la vitesse permet de mieux partager l'espace public entre piétons, cyclistes et automobilistes et d'améliorer la sécurité de tous. Merci de la respecter.

Dans les zones 30, les véhicules ont la priorité sur les piétons. Les conducteurs doivent toutefois faciliter les traversées piétonnes. Des vitesses plus faibles et un trafic amoindri favorisent ces traversées. Les piétons doivent traverser aux endroits où ils se sentent le plus sûr et où la visibilité est la meilleure. C'est la raison pour laquelle l'ordonnance ad hoc stipule la suppression des passages pour piétons dans les zones 30. Ils peuvent toutefois être maintenus lorsque des besoins spéciaux en matière de priorité existent comme aux abords d'écoles et d'EMS; c'est aussi valable sur des itinéraires scolaires très fréquentés. Les zones 30 sont régies par la priorité de droite, ce qui oblige les conducteurs à adapter leur vitesse aux carrefours.

LES POINTS DANGEREUX

Dans les questionnaires, les parents ont mis en évidence 46 points potentiellement dangereux autour des deux écoles. Les 2 points les plus cités ont été mentionnés plus de 20 fois et se situent à proximité directe des écoles. Ils correspondent aux points « a » et « b », soit respectivement les carrefours Léman/William-Thomi/Jaman et Mayor-Vautier/Grammont.





Au dos des questionnaires, les enfants se sont exprimés sur ce qu'ils aiment et ce qu'ils n'aiment pas sur leur trajet scolaire, à travers des dessins ou des mots. Cette riche information est illustrée ci-dessous. La taille des mots et l'intensité de la couleur varient selon le nombre de fois que la thématique a été citée par les enfants. Ainsi plus le mot est grand et foncé, plus il a été mentionné.

Les petits aiment (4-8 ans)...



Ils n'aiment pas (4-8 ans)...





Les grands aiment (9-12 ans)...

parler
amis marcher
 manger
 sécurité
 voitures rigoler
 cousins avancer chemin
 jouer chiens bonbons
 croiser soleil bus s'arrêter traverser
 papa frère sœur chantent loisir
 voisins compter seul parents
 silence calme chaud moto
 magasins maison trottoirs seniors
 oiseaux accompagner maisons
 centre maman camarades
 discuter jeu rencontrer trottinette
 place rentrer chaleur
 trainer raccourcis
 passage-piéton
copains

Ils n'aiment pas (9-12 ans)...

klaxonner camions
 disent klaxonnent
 agressifs cigarettes marcher
 sorties passage-piéton trains
 croise adultes trottoirs roulent rouges
 vites vitesse s'arrêter ennemies mauvais
 bruit pousse dangereuses allongées
 zones route excréments bâtiments loin
 seul nettoient tomber piétons n'aime n'y peut sortent
 non frère vite bruits moches enfants étroits
 attention chemin retard
voitures gros gaz parfois
 aux pigeons temps
 pied
 trafic passer où verdure pluie sales gens
 parquées danger moineau courir laisse glisse
 ados réfugiés garçons pousser larges
 pas embêtent cadavres bousculer
 pas croiser poubelles inconnus m'embêtent
 traverser mots déchets attendre Graldin
 feux rentrer chewing-gums fait voiture
 bus travaux poussent passage grands
 garage passage-piétons tags
 rond-point Gambetta devant
 embêter montrer routes musique
 respectée bousculent
 dangereux regarder



DES ENFANTS QUI SE SENTENT EN SÉCURITÉ

La majorité des enfants se sent en sécurité. Toutefois, un certain nombre d'entre-eux craint les dangers liés aux risques d'agression ou aux voitures (trafic, vitesse, non-respect des priorités).

Par ailleurs, les commentaires des parents concernant les points dangereux recourent également ce que les enfants mettent en avant pour expliquer leur sentiment d'insécurité (trafic automobile, vitesses de circulation, etc.).

Les partenaires rencontrés durant la démarche ont confirmé ces éléments dangereux sur le chemin de l'école.

Dans ce contexte, il est indispensable d'améliorer la sécurité pour permettre aux enfants d'aller sans danger – et avec plaisir – à l'école.

Les cinq étapes du Plan de mobilité scolaire

1. Printemps 2016

Enquête auprès des parents, enfants et enseignants

2. Septembre 2016 – novembre 2016

Consultation des représentants de l'école (direction et enseignants), de l'APE et d'associations du quartier.

3. Novembre 2016 – février 2017

Dépouillement et synthèse des questionnaires.
Présentation des résultats au groupe d'accompagnement.

4. Février – Juillet 2017

Observations sur le terrain, recommandations et remise des propositions à la Commune de Montreux.

5. Automne 2017

Suivi des réalisations par la Commune de Montreux.
Distribution du Journal aux parents.

UN MOT DES PARENTS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENTS

Il y a quelques années, certains d'entre nous, fervents utilisateurs du Pédibus, pestaient régulièrement contre les parents-taxis aux abords des collèges de notre commune : sous prétexte de protéger leurs enfants, ces mêmes parents mettaient en danger ceux des autres en roulant et en se garantissant souvent sur les trottoirs. Un comble !

Que pouvons-nous faire ? Comment les inciter à laisser leurs véhicules, les convaincre que le chemin de l'école peut être rendu plus sûr pour leurs propres enfants ?

Une première opportunité nous est donnée en automne 2010, dans le cadre du projet Clarensemble: grâce à l'atelier « Mobilité et rues pour tous », nous suggérons à la Municipalité d'aller vers une démarche positive pour inciter ces parents à changer de comportement, sans forcément passer par la case réprimandes, mais en leur proposant des solutions qui offrent des avantages sur le chemin de l'école et à proximité des collèges. Nous avons alors parlé d'un projet de mobilité scolaire de l'ATE qui cherchait des villes romandes pour le développer.

En 2012, avec la mise sur pied du Conseil d'établissements de Montreux-Veytaux, nous avons formulé une demande plus concrète à la Municipalité qui a décidé de la soutenir et de la mettre en œuvre. Notre préoccupation de parents rencontrait ainsi celle de la Municipalité, puisque l'élaboration d'un Plan de mobilité scolaire avait été inscrite au programme de la législature 2011-2016.

Nous tenons ainsi à remercier la Municipalité d'avoir été à notre écoute et à celle de ses plus jeunes concitoyens. Nous sommes ainsi satisfaits de voir que ce Plan de mobilité scolaire prend forme.

Maintenant, c'est à nous, parents, de nous sentir concernés et pleinement responsables, si nous voulons que ce soit une réussite.

Nous devons peut-être nous adapter en changeant certaines habitudes ou en acceptant quelques contraintes, mais surtout nous ne devons pas oublier que le chemin de l'école est avant tout celui où l'on apprend à respecter l'autre.

Ce chemin est souvent semé de petits cailloux. Si chacun y apporte le sien, nos enfants devenus grands se souviendront peut-être qu'il était le plus beau chemin du monde.

Les parents d'élèves siégeant au sein du Conseil d'établissements de Montreux-Veytaux





UN POINT FORT DU RAPPORT

Le fort trafic et les vitesses de circulation aux abords de l'école, bien que située en zone 30 km/h, sont des éléments forts du sentiment d'insécurité, tant pour les enfants que les parents. A cela s'ajoute de trop nombreux parents-taxis qui augmentent le trafic aux abords de l'école et effectuent des manœuvres dangereuses à proximité du collège et aux accès Nord et Sud en particulier. Il est indispensable de pacifier les entrées du collège pour garantir la sécurité des écoliers et encourager les déplacements à pied pour se rendre à l'école.

ET A PEDIBUS C'EST ENCORE MIEUX !

Aller à l'école avec ses amis, sous la conduite d'un parent, c'est la solution joyeuse, saine et sûre qu'offre le Pédibus. Du temps gagné pour les parents et des trajets à pied garantis, avec le Pédibus, on est tous gagnants! La Coordination Pédibus Vaud vous répond et vous aide pour créer votre Pédibus!

Coordination Pédibus Vaud – Gwennaël Bolomey

vaud@pedibus.ch

Tel. 076 330 83 58 – ma 9-12h et je 14-17h

www.pedibus.ch



Vous pouvez consulter le rapport détaillé du Plan de mobilité scolaire sur le site
www.mobilitescolaire.ch

Vous avez des questions, des suggestions, contactez-nous :
bureau-conseil@ate.ch
022 734 70 44

Association Transports et Environnement (ATE)

Bureau-Conseil ATE pour la Suisse romande et le Tessin

Françoise Lanci-Montant, responsable

18, rue de Montbrillant 1201 Genève

Tel. 022 734 70 44 bureau-conseil@ate.ch / www.ate.ch / www.mobilitescolaire.ch